



**EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

**Séance du 13 février 2024**

**Délibération n°11**

**Objet : Autorisation à signer le marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R.2122-3-3° du code de la commande publique : "Acquisition et maintenance de systèmes de lève-personnes sur rails de transfert plafond pour les EHPAD gérés par le CCAS de Saint-Étienne".**

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT.

Avaient donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND. M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

Absents / Excusés :

M. Jean GOYET, M. Philippe CESANA.

**Vu**

- l'article R.123-20 du code de l'Action Sociale et des Familles,
- l'article R.2122-3-3° du code de la commande publique concernant les marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables.

**Considérant**

En 2019, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Etienne a lancé une consultation passée selon une procédure adaptée ouverte pour la fourniture, la pose et la maintenance de rails de transfert (y compris moteurs, accessoires, harnais, ...) dans les 5 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dont il a la gestion.

RÉSIDENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BALAY	34, 36 rue Balay	04.77.46.54.45



BEL HORIZON	20 rue Franklin	04.77.49.00.15
BUISSON	8 rue Étienne Dolet	04.77.32.60.53
LES CÈDRES	17 rue Antoine Poyet-Terrenoire	04.77.95.74.93
CROIX DE L'ORME	20 rue croix de l'orme	04.77.57.31.71

Le marché a été attribué à la société « SCEMED ».

A titre indicatif, il s'agissait d'équiper 25 chambres par an en rails de transfert et de fournir des moteurs nomades et/ou fixes.

Le marché est arrivé à échéance au 18 novembre 2023 et le CCAS a souhaité poursuivre les installations des rails de transfert au sein de ses EHPAD.

Au regard de la nature particulière des équipements et des prestations, la procédure retenue est le marché sans publicité ni mise en concurrence préalables. Le prestataire détient d'ailleurs des droits d'exclusivité tant sur les fournitures que sur la maintenance des installations (certificat d'exclusivité faisant foi).

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire sans minimum et avec un maximum de 240 000€ HT sur la durée totale du contrat, en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

Le montant maximum annuel des dépenses pour la période initiale et pour les périodes éventuelles de reconduction est de 60 000€ HT.

L'estimation annuelle des dépenses des 5 EHPAD s'évalue à 40 000€ HT.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Ils pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

Le présent marché n'est pas alloti. Aucune variante n'est autorisée.

Le contrat sera conclu pour une période initiale de un an, allant du 1er avril 2024 (ou de sa date de notification si elle est postérieure) au 31 mars 2025. Celui-ci pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un an pour une durée totale de 4 ans (périodes initiale et de reconduction comprises), sans que ce délai puisse excéder le 31 mars 2028.

Il est proposé de conclure ce marché avec la société « SCEMED » - Parc Eurasanté 310 rue Vallès – 59120 LOOS, dont l'offre est adaptée aux besoins des résidences.

)



Les prestations du présent marché seront financées sur le budget annexe des EHPAD et rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

**Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Saint-Étienne :**

- **autorise le Vice-Président à signer le marché à intervenir avec la société « SCEMED » - Parc Eurasanté 310 rue Vallès – 59120 LOOS, ainsi que tous les actes de gestion liés à celui-ci, y compris la résiliation faisant suite à un arrêt d'activité ou à une liquidation judiciaire.**

Vote à main levée : nombre de voix : - POUR : 15  
- CONTRE : 0  
- ABSTENTION : 0

Détail des votes :

- Pour : M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Christel PFISTER, Mme Huguette GUILHOT, M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND, M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

- Abstention : néant.

- Contre : néant.

**Pour le Président et par délégation  
Le Vice-Président du C.C.A.S.**

**Frédéric DURAND**